



Séance du 13 Mars 2024
Délibération n°08 -13032024

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2023

M. GUIARD, Vice-Président, expose au conseil d'administration qu'il est invité à approuver le compte de gestion pour l'exercice 2023.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant que le compte de gestion est dressé par la Trésorerie de Château-Gontier et présenté comme suit :

Désignation des budgets	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat de clôture
Budget CIAS (30000)	770 322,64 €	5 282,99 €	775 605,63 €

Explications données, le Conseil d'administration, après délibération et à l'unanimité,

- Approuve le compte de gestion 2023 tel que présenté ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 22

Vote :

POUR : 22

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 13 mars 2024

Philippe GUIARD
Vice-président



Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 Mars à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 01 Mars, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : BOURBON Aristide, BRÉHIN Colette, CLAVREUL Yannick, DAVID Gisèle, DEMENAIIS Marie-Hélène, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GAUBERT Jean-Eudes, GODARD Chantal, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, MANCEAU Laurence, PLANCHAIS Raymond, RENAULT Patricia, RESTIF Vincent, TESSIER Jean-Pierre, TRICOT Marina.

EXCUSÉS : DESHOMMES Catherine, GOHIER Odile, GUIOULLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, SORIEUX Vanessa, TISON Hervé.

BOURDAIS Christophe	pouvoir donné à RESTIF Vincent
GARBE Pascale	pouvoir donné à GUIARD Philippe
TISON Hervé	pouvoir donné à RENAULT Patricia
GUIOULLIER Anaïs	pouvoir donné à BREHIN Colette
GERARD Jean-François	pouvoir donné à GAUBERT Jean-Eudes